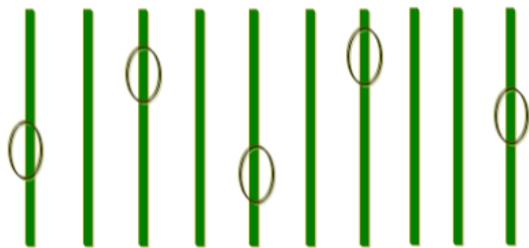




FICHE TECH' Viti

Vers de grappe : Comptage glomérules



Parcours de comptage dans la parcelle



Jeune glomérule visible par les boutons floraux collés



Glomérule occupé avec une chenille de cochylis



Chenille d'eudémis : tête beige

Faire un comptage sur 25 souches (5 x 5 souches) et regarder 4 inflorescences par souches. Les comptages débutent dès que les **boutons floraux commencent à se séparer**. Ils doivent être réalisés **deux fois par semaine**, afin de positionner l'insecticide aussitôt que le seuil de traitement est dépassé.

Grille de comptage de 100 inflorescences

Notez à chaque inflorescence votre observation :

- **zéro** si vous ne voyez rien
- **1** si vous voyez un ou plusieurs glomérules sur la même grappe*.

* C'est souvent la même chenille qui tisse plusieurs glomérules sur la même grappe, inutile d'en compter plus : l'intervention vise les glomérules, non les chenilles.

Faites ensuite la somme de vos cases et rapportez-la au seuil de traitement.

Le seuil de traitement se raisonne aussi en fonction de la **charge** de vos parcelles :

- Parcelles très chargées : **pas de traitement**.
- Parcelles normalement chargées : plus de **70 glomérules occupés pour 100 grappes**. En dessous, il y a peu de risque de perte de rendement, la vigne compense en faisant des baies plus grosses.
- Parcelles peu chargées : plus de **50 glomérules occupés pour 100 grappes**